

ORDONNANCE PERMANENTE

OBJET

Appliquer les interventions propres à la prévention de décompensation pulmonaire chez la clientèle dialysée.

INDICATION

Chez un usager dialysé, en présence des signes cliniques suivants :

- dyspnée;
- H.T.A. et augmentation de la T.A. de façon régulière ou depuis 2 à 5 traitements;
- œdème périphérique;
- cyanose;
- DRS avec signes de surcharge.

APPLICATION

Tous les infirmiers et infirmières oeuvrant au service de suppléance rénale.

ORDONNANCE

- Aviser le néphrologue immédiatement;
 - administrer O₂ à 100 % par Ventimask sauf si MPOC sévère (à 40 %);
 - vérifier la saturométrie et viser > ou égal à 90 %;
 - installer le moniteur cardiaque;
 - positionner l'usager en position semi-Fowler ou Fowler;
 - effectuer en stat et en pré-traitement :
 - urée, créatinine, électrolytes;
 - FSC
 - CK-CKMB
 - AST, LDH et troponine;
 - demander un E.C.G.;
 - débiter le traitement d'hémodialyse, à sec, (en déviant le soluté);
 - débiter le traitement en ajustant l'UF profilée au maximum;
 - si DRS :
 - administrer nitrolingual, une vaporisation S.L. aux 5 minutes, 3 doses maximum,
- sauf si T.A. < ou égale à 90/50, attendre prescription médicale.